

6.2 Projet VNF

6.2.1 Proposition d'entités eaux souterraines impactées par le projet VNF

Conditions hydrauliques : Étiage, Débit moyen – Scénarios 1 à 5

Pour l'évaluation des impacts de ce projet, nous proposons la zone tampon définie par Safege. Dans cette zone, les entités impactées (CVE) sont les suivantes :

- ✓ 7 captages AEP

Référencement	Usage	Commune
02605X0153	AEP	NOYEN-SUR-SEINE
02605X0154	AEP	NOYEN-SUR-SEINE
02605X0155	AEP	NOYEN-SUR-SEINE
02605X0156	AEP	NOYEN-SUR-SEINE
02605X0157	AEP	NOYEN-SUR-SEINE
02606X0003	AEP	NOYEN-SUR-SEINE
02961X0015	AEP	BRAY-SUR-SEINE

- ✓ les périmètres de protection des captages de Noyen-sur-Seine
- ✓ environ 200 parcelles réservées pour les barrettes hydrogéologiques de l'Agence

Conditions hydrauliques : Petites crues (retour 2 ans), Moyennes crues (retour 7 à 10 ans) – Scénarios 1 à 5

Au stade des études d'opportunité, nous ne disposons pas d'information concernant les impacts attendus.

6.2.2 Proposition d'entités eaux superficielles impactées par le projet VNF

Pour l'évaluation des impacts de ce projet, nous proposons la zone tampon définie par Safege. Dans cette zone, les 9 entités d'eaux superficielles suivantes sont potentiellement impactées par le projet VNF.

Code	Masse d' eau
FRHR34	La Seine du confluent du Ru de Faverolles (exclu) au confluent de la Voulzie (exclu)
FRHR41	L'Auxence de sa source au confluent de la Seine (exclu)
FRHR39	Le ruisseau des Méances de sa source au confluent de la Seine (exclu)
FRHR40	La Voulzie de sa source à la confluence de la Seine (exclu)
FRHR34-F2150600	grande noue de Neuvry
FRHR34-F2201000	ru de la planchette
FRHR34-F2203000	cours d'eau 01 du moulin hauts champs
FRHR34-F2208000	cours d'eau 01 de toussacq
FRHR34-F2209000	ru de villenauxe

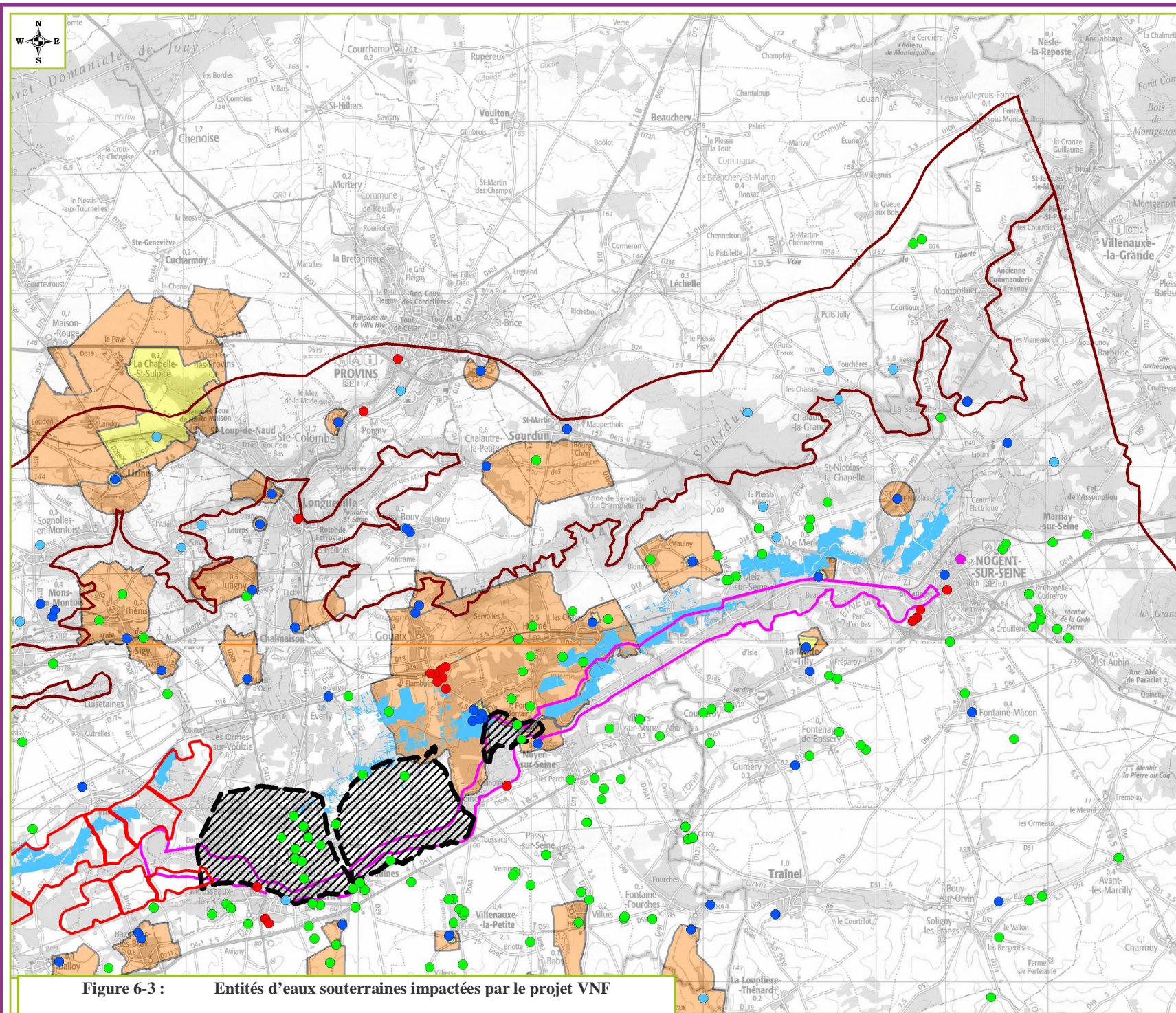


Figure 6-3 : Entités d'eaux souterraines impactées par le projet VNF

LEGENDE

- Secteurs d'étude (Zone Ouest sur Craie - IIBRBS, Zone Est sur Craie - VNF, Zone Nord sur formations tertiaires IIBRBS & VNF)
- Projet la Bassée
- Etendue maximale des effets (modélisation simplifiée)
- Projet VNF
- Usage AEP (Déclaré ADES / BSS)
- Usage Agricole
- Usage Industriel
- Usage Géothermie
- Périmètre de protection rapproché
- Périmètre de protection éloigné
- Barrette hydrogéologique

projet : 10DRE047

fond cartographique: IGN 100 000

mise à jour: 26/04/2011

0 2 4
Kilomètres

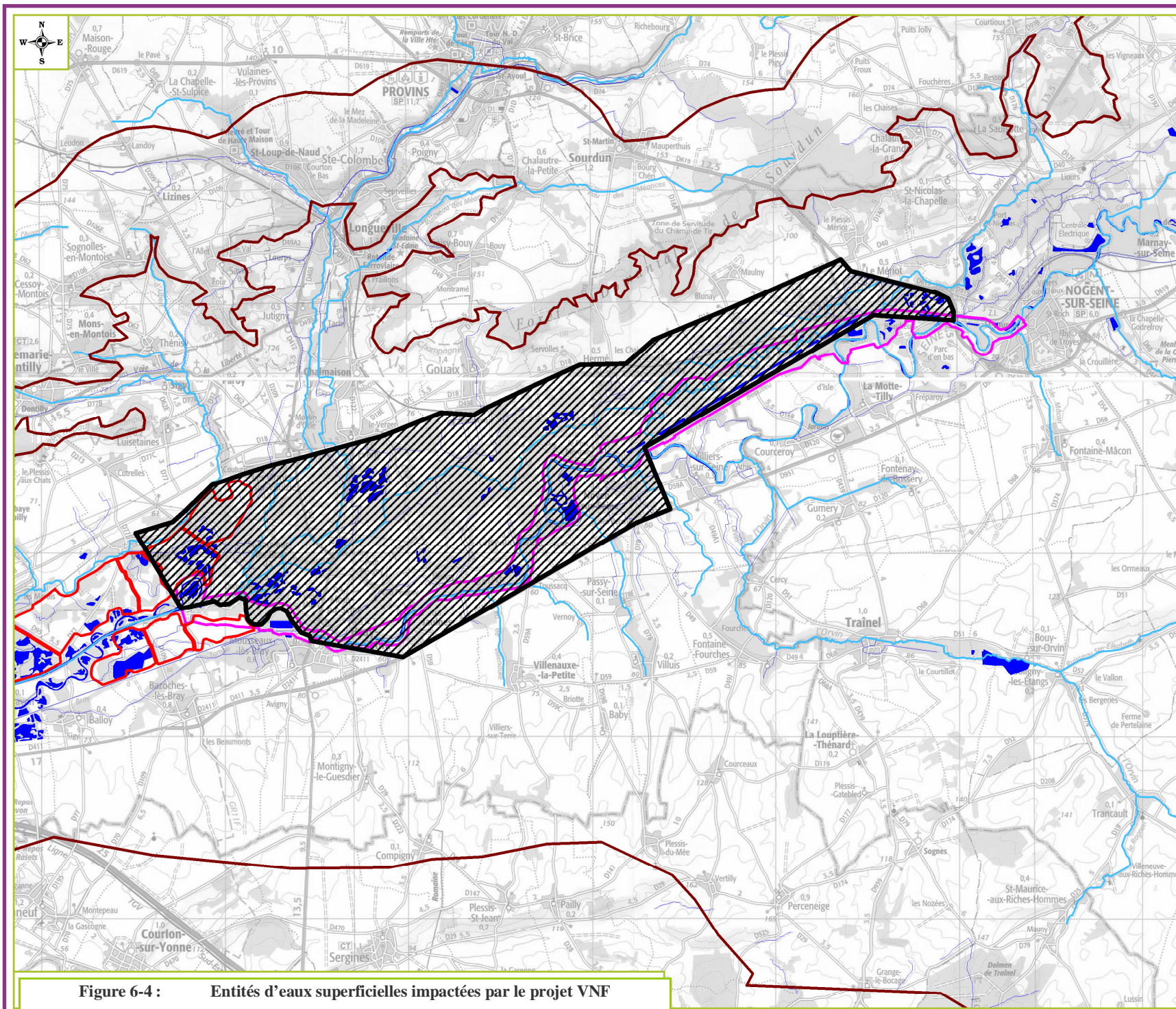


Figure 6-4 : Entités d'eaux superficielles impactées par le projet VNF



LEGENDE

- Secteurs d'étude
(Zone Ouest sur Craie - IIBRBS,
Zone Est sur Craie - VNF,
Zone Nord sur formations
tertiaires IIBRBS & VNF)
- Projet la Bassée
- Etendue maximale des effets (Calculée)
- Projet VNF
- BD Carthage**
- Cours d'eau
- Plan d'eau
- Directive-cadre sur l'eau**
- Cours d'eau
- Plan d'eau

projet : 10DRE047

fond cartographique: IGN 100 000

mise à jour: 26/04/2011

